



2/3

Dossier
La vidéoprotection tisse
son maillage



9

Carnaval
Un grand moment
de ferveur populaire



10

Médiathèque
Le 19 mai, entrez
dans la Micro-Folie



À LA UNE

Au parc Lebret, le tennis dans une nouvelle dimension

N°03 Mai 2018

Plus d'actus sur
www.ville-denain.fr



Imprimé sur papier écologique pour la gestion durable des forêts

ville de denain services communication



La vidéoprotection se déploie sur la ville

■ Depuis le 8 janvier, le centre de supervision urbain (CSU) est entré en service, dans les locaux de la police municipale qu'était venu inaugurer le 18 novembre 2016 le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve. Devant les écrans, quatre opérateurs de vidéoprotection se relaient du lundi au samedi pour visualiser les images en direct, jusqu'à 23 heures en période hivernale, 2 heures en période estivale. Mais les caméras filment bien 24 h/24, et un opérateur est en service le dimanche pour toute manifestation attirant un public important, comme ce fut le cas pour la braderie et le Carnaval. Les images sont conservées durant deux semaines, et mises à disposition d'un officier de police judiciaire (OPJ) sur réquisition.

Dans un premier temps, c'est le centre-ville (la rue de Villars et les rues adjacentes) qui a été placé sous vidéoprotection, ainsi que le parc Zola. Le déploiement par Sofratel des caméras nouvelle génération, fixes ou mobiles, se poursuit et, après la Bellevue, les quartiers du Nouveau Monde et du parc Lebreton seront prochainement vidéoprotégés. Deux cent quarante caméras seront opérationnelles pour la fin de l'année, leur nombre devant monter à quatre cents les années suivantes.

« La mise en place du dispositif s'est faite en concertation avec le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) et en partenariat avec les services de l'État, explique Maxime Mortier, chef de la police municipale. Et nous avons entendu aussi les doléances des habitants pour lutter efficacement contre le sentiment d'insécurité. Un maillage a été établi, permettant de filmer les entrées et sorties de ville et de suivre le déplacement d'un individu auteur d'infraction. »

De son poste d'observation, l'opérateur coordonne les interventions de ses collègues sur le terrain, en relation avec la police nationale si besoin. Dans son collimateur : les troubles à l'ordre public, les regroupements, les nuisances, les dépôts sauvages. Et les stationnements gênants, aux abords des établissements scolaires en particulier : la vidéo-verbalisation est désormais effective.

Coût

Le coût de l'installation de la vidéoprotection s'élève à 1,8 million d'euros. La Ville a reçu 1,3 million d'euros en subventions, réparti entre investissement (866 000 euros) et fonctionnement.

Effectifs

Créée le 1^{er} mars 2012, la police municipale comprend à ce jour dix policiers, quatre opérateurs vidéoprotection, quatre agents de surveillance de la voie publique (ASVP) et deux volontaires en service civique.

Armement

Équipés de gilet pare-balles, les policiers municipaux disposent d'un tonfa et d'une bombe lacrymogène (armes de catégorie D). La formation est en cours pour que les dix policiers de terrain soient armés en cours d'année d'un revolver Manurhin.



Logiciels et caméras : les grands moyens

« L'un des plus gros programmes de vidéoprotection lancés en 2017. » En le confiant à Sofratel, Denain a fait le choix de la proximité et du savoir-faire. La Société française de télésurveillance a été créée par Christian Vautrin à Bouchain en 1985. L'entreprise, qui compte quelque 350 collaborateurs, possède également un centre d'accueil téléphonique à Cambrai (qui ne fait pas de télémarketing mais gère des appels entrants, principalement les astreintes téléphoniques de bailleurs sociaux) et un réseau de boutiques cafétérias dans les centres hospitaliers. « En matière de vidéoprotection urbaine, nous travaillons avec une soixantaine de communes, explique Gautier Deparis, responsable commercial. Notre cœur de métier, ce sont les petites et moyennes. »

Parmi elles, Denain « est un projet emblématique, en ce qu'il réunit toutes les spécificités et complexités d'un chantier de vidéo urbaine ». Pour la cité feumière, ont été déployés les grands moyens : la plateforme logicielle est de dernière génération. Vidéo-verbalisation, franchissement de ligne, cartographie, mais aussi



aide à l'analyse d'images, simplifiant les recherches : 24 heures d'images sont condensées en 12 minutes, ce qui est particulièrement précieux en cas d'incident nocturne. Autre moyen fourni par le logiciel, un masquage dynamique des propriétés privées : « On détermine les zones de masquage, caméra par caméra. Toutes les parties privatives sont masquées et floutées. »

On trouve le même niveau de performance pour les caméras. Parmi elles,

la caméra dôme motorisée permet de zoomer à plus de cent mètres et donc de relever à cette distance une plaque minéralogique. Et en cours d'année s'ajouteront des caméras nomades, qui sont les nouveaux yeux des dispositifs de vidéosurveillance, pour lutter contre la délinquance mobile ou surveiller des événements ponctuels.

Il y a enfin l'infrastructure réseau. Avec un choix majeur : celui de la fibre optique. Trente kilomètres vont ainsi être déployés. Avec un intérêt supplémentaire : l'interconnexion des bâtiments municipaux. « C'est plutôt rare dans ce type de marché, relève Gautier Deparis. Grâce à cela, le service informatique de la Ville pourra mutualiser les abonnements. C'est pour les communes une piste d'économie. »

■ Parmi les premiers intéressés à la mise en place de la vidéoprotection sur la ville : les commerçants. Le 15 février, ils ont découvert avec intérêt le centre de supervision urbain (CSU) et son mur tapissé des images renvoyées par les caméras. Avec le maire pour guide. « Avec 400 caméras (à terme), Denain sera la ville de France la plus vidéosurveillée », leur a signalé Anne-Lise Dufour-Tonini. Déjà, des chiffres indiquent que les faits délictueux sont en baisse sensible. Le premier magistrat leur a également demandé de prévenir les clients contre les stationnements en double file, qui n'échapperont pas à l'œil de la caméra. Car il y a des comportements qui ne seront plus tolérés.



Le mot d'Anne-Lise Dufour-Tonini



Madame, Mademoiselle, Monsieur, mes cher(e)s concitoyen(ne)s,

Réuni le 16 avril, le conseil municipal a adopté le budget 2018 de notre ville. Vous en trouverez dans ce troisième numéro de Denain Mag les principaux chiffres et les grandes tendances. Ce que je veux ici vous en dire, c'est qu'il s'agit d'un budget de combat, pour porter nos projets, dans le cadre d'un fonctionnement maîtrisé.

Nous investissons parce que notre ville en a énormément besoin. Cette année, ce sont encore 15 millions d'euros qui vont être dépensés dans ces travaux massifs que nous devons engager pour répondre aux besoins. Par habitant, c'est deux fois plus que la moyenne des villes de notre strate.

Exceptionnels, ces investissements sont possibles parce que nous continuons d'avoir le soutien de nos partenaires institutionnels. Témoin de l'attention bienveillante que nous accorde l'État, la visite effectuée récemment dans notre ville par des membres du cabinet du Premier ministre. Elle va nous permettre de faire avancer nos dossiers et de bénéficier d'une aide maximale.

Déjà, une bonne nouvelle est l'intégration de Denain au programme Action-Cœur de ville. Ce plan va voir plus de deux cents villes se partager 5 milliards d'euros. Une manne qui sera mise à profit pour accélérer les efforts de rénovation de notre centre-ville, au bénéfice du commerce mais aussi du logement. La reconstruction de Denain va se poursuivre !

Bonne lecture.

Anne-Lise DUFOUR-TONINI,

*maire de Denain,
présidente du SIMOUV,
vice-présidente de la CAPH.*

Sommaire

■ Pages 2 et 3 :

La vidéoprotection se déploie

■ Page 5 :

Le Centre départementalisé de tennis est sorti de terre

■ Pages 6 et 7 :

Au conseil municipal : le budget

■ Pages 8 et 9 :

Retour sur le Grand Prix et sur le Carnaval

■ Page 10 :

La Micro-Folie, un nouvel équipement culturel à découvrir

■ Page 11 :

L'école d'arts plastiques dit au revoir à Bernard Kowalak

■ Pages 12 et 13 :

Actu cité

■ Page 14

État civil, agenda sportif, info santé

■ Page 15 :

*La Navette Bleue : mode d'emploi
Expression des minorités du conseil municipal*

Bon à savoir !



■ Les Rencontres du maire

Que ce soit par téléphone, courrier, mailing, messagerie réseaux sociaux, vous êtes nombreux à interpellier Anne-Lise Dufour-Tonini sur des sujets de la vie quotidienne dans notre ville :

tranquillité, propreté, voiries, éclairage ... Madame la Maire est très attachée à les régler afin que le cadre de vie à Denain soit le plus agréable possible. Si, vous aussi, vous êtes concerné par une problématique complexe et réglementée qui nécessite plusieurs interventions techniques, le maire ira à votre rencontre sur le terrain avec les responsables des services compétents pour échanger et apporter une solution rapide et adaptée. « **Les Rencontres du maire** » sont programmées à titre ponctuel après examen de la demande par le secrétariat du cabinet de mairie. Les demandes classiques peuvent être traitées directement avec votre référent de quartier. **Contact au 03 27 23 59 59.**

■ Ambassadeurs du tri

Suite à la reprise de la compétence « collecte » le 1^{er} janvier 2017 et afin d'améliorer la qualité du service rendu à la population et de sensibiliser davantage les usagers à la collecte sélective, le Syndicat inter-arondissement de valorisation et d'élimination des déchets (SIAVED) a recruté deux ambassadeurs du tri. Véritables acteurs de terrain, ceux-ci mènent des actions de sensibilisation vers tous les publics (écoles, CLSH, associations, médiathèques, hôpitaux, personnels de mairie, musées, bailleurs...), sur simple demande par mail à ambassadeurdutri@siaved.fr. Ils sensibilisent les habitants en porte-à-porte et répondent aux problèmes de refus de collecte rencontrés sur le terrain.



Tôt le matin, les habitants peuvent voir en effet Nina et Damien penchés sur le contenu des bacs de collecte sélective, pour vérifier si le tri est correctement effectué. En cas de refus de collecte, les « ambassadeurs » se déplacent chez l'habitant concerné afin de corriger les erreurs de tri.

■ Thé dansant

Avec l'association Cœurs Solidaires, la Ville de Denain organise le **dimanche 13 mai** un thé dansant, **de 15H à 20H, à la salle des fêtes, place Baudin**. Il sera animé par l'orchestre Les Mackenzie. Entrée 5 €.

Avec le Centre départementalisé, le Tennis Club passe à une autre dimension

■ Depuis juillet 2017, les licenciés du Tennis Club Municipal de Denain Porte du Hainaut sont aux premières loges pour suivre la création de leur nouvelle enceinte sportive. Fin juin, trois nouveaux courts couverts en terre battue viendront s'ajouter aux quatre existants en extérieur, en épousant l'ancienne structure qui sera dédiée à la pratique du padel, discipline en plein essor.

Le paysage est en train de changer radicalement au parc Lebreton. Visuellement, au cours de ces dernières semaines, impossible pour les Denaisiens de rater l'étendue de l'impressionnant chantier entrepris dans le prolongement du plan d'eau. Dans quelques semaines, le comité directeur du Tennis Club Municipal de Denain Porte du Hainaut se verra remettre les clés de sa nouvelle enceinte sportive. Le coût de l'opération est fixé à 2,9 millions d'euros hors taxes dont 1 million financé par la dotation Politique de la ville. D'autres financements, de la communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut, du conseil régional des Hauts-de-France, de la Fédération française de tennis (FFT), ont été sollicités pour la réalisation de ce projet ambitieux.

Ce qui change

Trois courts couverts sont en cours d'aménagement, en terre battue comme les autres courts du club. « *Leurs dimensions respectent les normes de la Fédération française de tennis, notamment en terme de recul derrière la ligne de fond de court et en hauteur* », précise Audrey Farcy, chargée d'opérations bâtiment pour la Ville. L'enceinte de 2 700 m² va également abriter un club-house, quatre vestiaires, deux salles médicales, une salle de préparation physique, une cuisine et un bureau. « *Les vestiaires seront transformés en un bel espace pour le stockage* », indique Jean-Pierre Crasnault, adjoint aux sports. En lieu et place des deux courts couverts seront aménagés deux courts de padel. L'accès au club est modifié : on entrera par l'allée des Gloriettes, et non plus par l'allée des Rosiers, ce qui permettra de rendre le club plus visible et ainsi d'accroître son activité. Dans un souci de préserver l'équilibre environnemental, des plantations et quelques aménagements extérieurs viendront agrémenter l'ensemble architectural. Le jeu en valait assurément la chandelle.



Les attentes

Doté d'un tel équipement, le TCM Denain entend évidemment consolider la présence de ses équipes en Nationale



et ambitionner un nouveau titre de champion de France chez les féminines. Les objectifs sont multiples : le label centre départementalisé de tennis doit permettre d'accueillir et développer la formation des meilleurs jeunes espoirs du territoire. Encourager la pratique du tennis entreprise, du tennis adapté et du tennis santé, promouvoir le padel et sensibiliser les sociétaires du club à l'arbitrage font partie des défis à relever pour Louis Miroux et son comité dans les prochaines années. « *Ce nouvel équipement, c'est unique dans le département. Cela doit nous permettre d'attirer de nouveaux licenciés* », confie le président du TCMD. Autre bonne nouvelle pour Louis Miroux, les travaux n'entraveront aucunement l'organisation du 21^{ème} Open Engie de tennis international féminin début juillet. Après, viendra l'inauguration, pour laquelle la présence d'une figure emblématique du tennis français est pressentie.

Le padel, késaco ?

Sport de raquette, le padel est un savant compromis entre le tennis et le squash. Véritable institution en Espagne, le padel a été introduit en France il y a une vingtaine d'années. En plein boom depuis 2015, cette discipline se joue sur un gazon synthétique avec des raquettes spécifiques sur un court plus petit (20m de long sur 10m de large), encadré de murs latéraux. Le calcul du score est le même qu'au tennis et les balles utilisées ont une pression légèrement inférieure. Il est joué uniquement en double et le service doit s'effectuer à la cuillère. Sa plus grande différence avec le tennis, cependant, est que les balles peuvent être jouées après rebonds sur les murs, d'une manière similaire au squash.



Un budget réaliste et volontariste

■ Le budget primitif 2018 de la Ville a été voté par le conseil municipal le 16 avril. En le présentant, Anne-Lise Dufour-Tonini l'a qualifié de « *budget de combat* », pour réaliser les investissements dont la ville « *a énormément besoin* ». Et ce, a souligné le maire, dans le cadre d'un fonctionnement maîtrisé.

> **Budget primitif.** Il est fixé à 54,4 millions d'euros : 24,3 millions pour l'investissement, 30,1 millions pour le fonctionnement.

> **Fonctionnement maîtrisé.** Les dépenses réelles de fonctionnement augmentent de 1,5%. En ne dépassant pas ce taux de 1,50, la Ville pourra, par convention avec l'État, percevoir une dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) supérieure. Et par la compression de ses charges à caractère général, elle augmente son épargne brute.

Les charges de personnel augmentent, elles, de 4,7%. Soit 605 euros par habitant (713 pour la moyenne régionale de même strate).

> **Investissement massif.** La politique d'investissements massifs se poursuit. En 2017, on était à 522 euros par habitant (bien au-dessus de la moyenne des villes de même strate) ; on sera à 598 euros cette année. Comment financer cet effort d'investissement ? L'emprunt reste modeste, la Ville empruntant à hauteur de ce qu'elle rembourse (1,7 million d'euros). Mais en compressant ses dépenses de fonctionnement, elle dégage un autofinancement de 5,6 millions d'euros. Elle dispose en outre d'un fonds de roulement, sur lequel 3 millions d'euros seront prélevés cette année.



A la salle des fêtes, une deuxième salle de danse est en cours d'aménagement au 1^{er} étage, qui sera entièrement dédié au Grenier aux entrechats.

> **Dépenses d'équipement** (12,4 millions d'euros). Les principales : 2 millions d'euros pour la voirie (8 millions sur les 4 années à venir), 1,4 million pour le dédoublement de classes (14 ouvertures prévues, qui se traduiront, sur 2 sites, par l'installation de modulaires), 1,4 million pour l'extension du Tennis Club Municipal, 650 000 euros pour la rénovation de l'église Saint-Martin (vitreaux), 600 000 euros pour le Faubourg Duchateau (fin de la rénovation urbaine).

> **Endettement.** 892 euros par habitant (1063 pour la moyenne régionale). La Ville bénéficie d'un excellent ratio de solvabilité : sa capacité de désendettement est de 2,76 années (ce qui la place au 5^e rang des villes de la région, la première étant Marcq-en-Barœul avec 0,38).

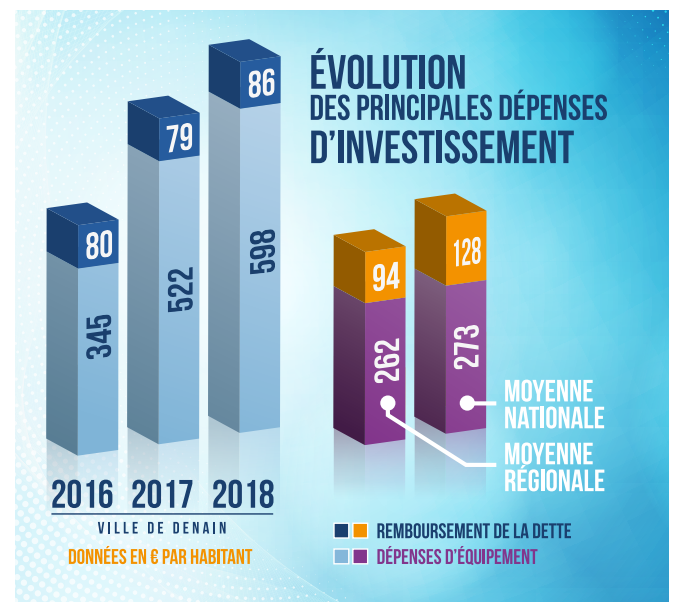


Les six vitreaux du chœur de l'église Saint-Martin vont être remplacés.

> **Taux d'imposition inchangés.** Les taux de 2017 sont maintenus. Soit 25,04 % pour la taxe d'habitation, 28,41 % pour le foncier bâti, 69,61 % pour le foncier non bâti. Produit attendu de la fiscalité directe locale : 5,6 millions d'euros.



La Ville lance un grand programme de rénovation de voiries. La rue Blanqui sera refaite en 2018.





« Action Cœur de ville » : des opportunités à saisir

■ Denain fait partie des 222 villes françaises retenues pour bénéficier d'un plan d'actions en faveur du centre-ville. L'objectif ? Redonner dynamisme et attractivité.

Lancé par le ministère de la Cohésion des territoires, le programme s'appelle « Action Cœur de ville ». 5 milliards d'euros seront mobilisés sur 5 ans. Ciblées : les villes de 30 000 à 50 000 habitants. Ce plan de bataille s'attaque, dans la durée, aux dysfonctionnements de toute nature. Anne-Lise Dufour-Tonini a obtenu que Denain, plus petite, soit intégrée à la liste. Car l'ambition de proposer un nouveau dynamisme de son centre est là.

Le plan de revitalisation viendra compléter le nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU). La volonté est entre autres d'agir sur l'habitat privé dégradé et de favoriser le développement commercial. Le périmètre au sein duquel

l'action sera concentrée doit être défini. Celle-ci permettra d'accompagner des opérations structurantes, comme la réalisation d'un équipement culturel majeur dans l'ancien bâtiment d'Orange racheté par la Ville. Cette aide sera sollicitée également pour l'installation du cinéma, l'opérateur Megarama devant faire face à un surcoût important de requalification foncière.

De nouveaux moyens seront ainsi disponibles pour faciliter l'installation des porteurs de projet, alors que la Ville a mis en place une aide au loyer commercial. Devant le conseil municipal, Anne-Lise Dufour-Tonini a également évoqué l'opportunité offerte par ce plan Mézard pour rouvrir le dossier de la préemption des baux commerciaux. Celle-ci a un coût, mais c'est un moyen offert au maire pour redynamiser le tissu commercial, en le diversifiant.



Retour à la semaine de 4 jours à la rentrée de septembre

La Ville avait mis en œuvre dès la rentrée de septembre 2013 la réforme des rythmes scolaires ayant pour but de mieux répartir le temps scolaire dans le respect des rythmes naturels de l'enfant. Le projet éducatif territorial (PEDT) avait vu la création des accueils périscolaires d'initiation culturelle et sportive (APICS) et le développement des pôles de pratique culturelle et sportive (PPCS).

Le décret du 27 juin 2017 a donné aux communes la faculté de revenir à la semaine de quatre jours d'école. Une consultation a été organisée auprès des parents au mois de février. 35 % d'entre eux se sont exprimés. Et à 85 %, ils ont dit non à l'école le mercredi matin, confirmant l'avis des conseils d'école.

La ville de Denain reviendra donc à la rentrée de septembre 2018 à la semaine de quatre jours dans les écoles publiques. Le conseil municipal a adopté la réorganisation du temps scolaire comme suit :

● **pour les écoles maternelles : lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8H30 à 11H45 et de 13H30 à 16H15 ;**

● **pour les écoles élémentaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8H45 à 12H et de 13H45 à 16H30.**

Pour les établissements regroupant les deux niveaux (maternel et élémentaire), c'est le cas de l'école Berthelot et du groupe Patrick-Roy (qui regroupe les écoles Sévigné et Pascal), les horaires appliqués seront ceux prévus pour les écoles élémentaires.



Dans un froid polaire !

■ On a vécu un Grand Prix qui restera dans les annales ! Pour sa 60^{ème} édition, le GPD se forgeait une nouvelle identité, avec l'apparition de 12 zones pavées (pour un total de 20 km). Conséquence, il était avancé au calendrier, pour figurer avant Paris-Roubaix, auquel il devait servir de préparation. Enfin, il était couru un dimanche, et retransmis par France 3. Mais une brutale baisse des températures, la veille, est venue tout chambouler ! Le gel faisait naître des craintes pour le passage des pavés. Et la neige s'est encore manifestée le matin même.



Une réunion de crise s'est alors tenue entre organisateurs, commissaires UCI, représentants des équipes et forces de sécurité. Et la décision tombait, relayée par Daniel Mangeas au micro : neuf zones pavées étaient retirées - ne laissant que le seul secteur d'Abscon (1 600 m), à franchir trois fois - et la distance était quelque peu raccourcie. « Sage décision », commentait Sylvain Chavanel, porte-parole des coureurs. Le départ était repoussé d'un quart d'heure, ce qui n'était pas de trop pour permettre aux mécaniciens des équipes d'adapter le matériel à ce changement de parcours.



Autre conséquence du froid glacial qui régnait : alors qu'on attendait plus de monde du fait des nouveautés apportées, le Grand Prix n'a pas retrouvé son public habituel. Le suspense, lui, est resté intact. Le froid, le vent, les bordures ont largement suffi à opérer une sélection. Et l'équipe Direct Energie avait ses trois atouts maîtres à l'avant : Chavanel, Gaudin, Petit. Anticipant sur le dernier passage pavé, le régional Adrien Petit a tiré le premier. Mais d'un peu loin : vent de face, l'Arrageois s'est épuisé dans les lignes droites et a dû rendre les armes à 2 km de la ligne. La victoire allait-elle se jouer au sprint, certes d'un groupe réduit à moins de trente coureurs ? Non, car le Belge Kenny Dehaes surgit aux cinq cents mètres. Sur ses talons, un Français de Cofidis, Hugo Hofstetter, régla le sprint pour la deuxième place. Dehaes n'est pas un inconnu dans notre région, où il a gagné deux étapes des Quatre Jours de Dunkerque (2008, 2016). Ni à Denain même, où il était monté sur le podium en 2016, derrière le « slalomieur » Daniel McLay et Thomas Boudat. Cela faisait quinze ans qu'un Belge n'avait pas remporté le Grand Prix.



Toujours aussi populaire !

■ **Le beau Carnaval !** Sous le regard des géants Cafougnette et Véronique, qui avaient sorti pour l'occasion Tiot Galibot, les évolutions des seize groupes ont été suivies par une foule enthousiaste et bon enfant. La foule des grands jours, estimée à 15 000 personnes.



Et une 115^{ème} édition sous une météo plutôt clémente dans le contexte de ce printemps maussade, qui n'a eu à subir que quelques gouttes en fin de défilé. La parade de nuit, de retour, avait donné le ton, la veille : les huit groupes ont été acclamés par quelque 3 000 spectateurs massés dans les gradins du théâtre de verdure.



Le 19 mai, une belle occasion de découvrir la Micro-Folie

■ En juillet dernier, la Ville ouvrait au sein de la médiathèque Jacques-Prévert un nouvel équipement culturel particulièrement innovant : une Micro-Folie, deuxième du genre après Sevran (Seine-Saint-Denis). Inspiré des Folies du parc de la Villette, le projet Micro-Folie est porté par le ministère de la Culture et de la Communication et coordonné par l'établissement public du Parc et de la Grande Halle de la Villette.



À Denain, la création de cet équipement a bénéficié du financement de la Région des Hauts-de-France, de la dotation Politique de la ville, pour compléter l'investissement de la Ville. La Micro-Folie est un espace organisé autour de trois entités qui cohabitent : un musée numérique, un espace scénique et un atelier Fablab. Depuis juillet, des habitudes ont été prises et de nombreux utilisateurs ont trouvé le chemin de la Micro-Folie.

Le musée numérique offre un catalogue de chefs-d'œuvre issus de huit établissements nationaux grâce à un partenariat avec le château de Versailles, le Centre Pompidou, le musée du Louvre, le musée national Picasso, le musée du Quai Branly – Jacques Chirac, la Philharmonie de Paris, la RMN-Grand Palais et Universcience. Ce dispositif permet la présentation des collections sur un écran géant (3,6 m de large sur 2,7 m de haut) complété de tablettes tactiles et de casques audio ; le catalogue se déroule en boucle, le visiteur sélectionne les œuvres sur sa tablette. Les usagers de la médiathèque y ont librement accès.

L'atelier Fablab s'adresse à tous ceux qui veulent développer leur créativité en utilisant le matériel mis à disposition : imprimantes 3D, machines de découpe vinyl et papier, stylos 3D, légos éducatifs programmables, presses à badges et tablettes graphiques.

Une animatrice spécialement formée pour ce service propose des séances régulières à la Mission locale, à plusieurs groupes de seniors et aux jeunes dans le cadre d'un partenariat avec l'association Planète Sciences. De plus, des ateliers thématiques sont ponctuellement proposés aux jeunes Denaisiens.

L'espace scénique est constitué d'un kit technique lumière/son adossé à l'écran géant du musée numérique, dès lors facilement transformable en lieu d'accueil des prestations d'amateurs et d'associations. L'équipement est là, prêt à servir !

Le 19 mai, de 10H à 13H et de 14H à minuit, venez découvrir gratuitement cet équipement culturel :

Fab-lab : deux ateliers de création sont proposés à 10H30 et à 14 H 30 sur inscription ; accès libre pour la découverte des machines entre les ateliers, jusqu'à 18 H, et séances de découverte des casques de réalité virtuelle.

Espace scénique : toute la journée, programmation de vidéos musicales sur écran géant et des surprises en live.

Musée numérique : de 18H à minuit dans le cadre de la Nuit des musées, sont proposées à chaque heure trois animations de 20 minutes. En premier la visite libre du musée numérique, puis une mini-conférence sur l'Europe de l'art et enfin une mini-conférence intitulée « Comment vous dire ... ».

Informations : 03 27 32 56 04 ; contact@mediathèque-denain.fr

Mini-conférences « Comment vous dire ... »

Six visiteurs sont invités à présenter une sélection de trois à quatre œuvres parmi le catalogue du musée numérique. Six réservations pour des présentations de 15 à 20 minutes sont ouvertes pour le 19 mai aux visiteurs de la Nuit des musées à 18H40, 19H40, 20H40, 21H40, 22H40 et 23H40.

Scène ouverte sur l'espace scénique

Six spectateurs sont invités à charmer l'auditoire avec leur instrument de musique, chacun disposant de dix minutes, entre 11H30 et 12H30.

[Réservation obligatoire pour les six visiteurs/conférenciers et les six spectateurs/musiciens :](http://denain.micro-folies.com)

<http://denain.micro-folies.com> ; 03 27 32 56 04

Video Mapping Festival

Ce festival des Hauts-de-France fait étape à Denain le 12 mai.

3 créations à découvrir dans la ville : vidéo mapping monumental sur le musée municipal et sur la station de terminus du tramway, mapping sur objet appliqué à la statue du Maréchal Villars.

- Samedi 12 mai de 21 H 30 à minuit (diffusion en boucle).
Gratuit.



Tremplin « Demain, faites de la musique »

La Ville de Denain organise un tremplin musical pour sélectionner les musiciens (en solo ou en groupe) qui se produiront lors de la Fête de la musique. Les gagnants recevront également une dotation d'encouragement de 300 euros. Candidature avant le 13 mai ; dossier et règlement disponibles sur le site ville-denain.fr

Auditions publiques des candidats les 26 mai et 2 juin à 20 H à l'auditorium du conservatoire municipal (accès gratuit).

Fête de la musique jeudi 21 juin à partir de 19 H sur la place du Marché, avec Synop6, Foutrock et Manukeen.

Et aussi...

■ **Vendredi 4 mai à 20 H 30 : Le Journal de Brigitte Jaune**, festival de l'humour, à la salle Aragon. 15/10 €, réservations sur www.digitick.com

■ **Du 15 mai au 14 juin : Le développement durable, pourquoi ?** - exposition de la Médiathèque départementale du Nord, photos de Yann Arthus-Bertrand/Good Planet, à la médiathèque Jacques-Prévert.

■ **Mercredi 16 mai à 16 H, samedi 19 mai à 11 H : Les arbres sonores**, spectacle musical avec les créations des élèves des écoles municipales de musique et d'arts plastiques de Denain, au conservatoire municipal. Gratuit.

■ **Du 17 au 19 mai à 20 H : 9^e festival de théâtre amateur Patrick-Roy**, à la salle des fêtes, place Baudin. 8 € la soirée ou 20 € les 3 soirées.

■ **Du mardi 22 au samedi 26 mai : salon du livre jeunesse Des mots et d'écrit**, à la médiathèque Jacques-Prévert. Gratuit.

■ **Samedi 26 mai à 10 H : atelier floral** sur le thème du recyclage, à la médiathèque Jacques-Prévert.

■ **Du 26 mai au 30 juin : [H]all Over 13 : Bernard Kowalak**, exposition de l'école d'arts plastiques. Le mardi de 14 H à 18 H, le mercredi et le samedi de 10 H à 12 H et de 14 H à 18 H. Lire ci-contre.

■ **Samedi 2 juin à 14 H 30 : Cosmétiques maison**, atelier de fabrication de produits bio et/ou d'origine naturelle (pour adultes), à la médiathèque Jacques-Prévert. Gratuit.

■ **Mercredi 27 juin à 19 H : remise des prix du conservatoire**, à la salle des fêtes, place Baudin.

Bernard Kowalak : au revoir, l'artiste !

■ **Rencontre avec Bernard Kowalak, professeur à l'école d'arts plastiques Éloi-Decaillon, auquel l'exposition [H]all over 13, en ce mois de mai, sera dédiée, à la veille de son départ en retraite.**

L'enfant d'Escaudain à l'âme d'artiste se voyait musicien, mais était doué pour le dessin. Du groupe de musique dont l'ado était membre, il dessina l'affiche. Puis celle d'autres groupes. Sa voie était tracée. Bernard Kowalak ne serait pas ingénieur, comme l'aurait voulu son père, qui travaillait chez Cail. Il obtint les deux concours : architecture et beaux-arts. Première rentrée proposée par le calendrier, à Valenciennes : celle des beaux-arts. Il y resta : « C'était vraiment ce que je voulais faire. Ce monde de la création était le mien. » Il travailla dur, devint diplômé de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris.

Il débuta par la pub, mais dans un monde qui pour le coup n'était pas le sien. Bernard Kowalak voulait se consacrer librement à sa peinture. Pour prix de cette liberté, il lui fallait un métier : ce fut l'enseignement. Il passa une licence, à la faculté de Lille, puis le Capes. Et fut professeur, pendant trente-huit ans, à la cité scolaire Eugène-Thomas au Quesnoy. Depuis 1988, il donne également des cours de peinture et d'aérogaphie à l'école d'arts plastiques de Denain.

Son style ? « J'ai été hyperréaliste. Je peignais des intérieurs d'objet. J'ai cassé ces objets qui nous aliénaient. Réveil, télé, radio. J'appelais ça <autopsie d'un objet>. Ce que je faisais cartonnait. » Ces « images aseptisées » l'ont lassé. Le peintre a repris sa chère liberté, reposé l'aérographe. Pour retourner à ses premières amours : l'art africain. « Je suis dans une sorte d'expressionnisme. J'associe des bribes d'info qui restent dans notre mémoire. L'une appelle l'autre, pour raconter à chaque fois une nouvelle histoire. Et j'utilise la technique qui conviendra le mieux à l'émotion que je traduis. Pour ça, chaque œuvre est un challenge : comment vais-je faire ? Je ne choisis pas le confort. »

Bernard Kowalak en convient, les galeries ont du mal à le classer. Cela ne l'a pas empêché de se faire admettre au sein de grandes : il cite Jacqueline Storme et



Sonia K à Lille, Loft à Paris. Un homme eut une influence : l'ex-animateur télé Stéphane Collaro, grand collectionneur d'art contemporain, qui eut un temps sa galerie à Lille. « Il s'entourait de professionnels de confiance et me considérait comme son poulain. J'ai travaillé jour et nuit pour fournir les vingt toiles qu'il m'avait commandées d'une expo où je côtoyais Chéri Samba (un des artistes africains les plus connus). Grâce à lui, j'ai aussi obtenu beaucoup de mécénats d'entreprise tant, avec son nom, il ouvrait de portes. »

Égrenant ses souvenirs, l'artiste installé à Anzin se rappelle de cette expo-événement montée avec ses congénères des Beaux-Arts (dont Jean-Michel Marquant) à Haulchin, intitulée « Figurations actuelles », où furent invités les plus grands de l'époque : Erro, Fromanger, Klasen. Sans le savoir, les néophytes allaient donner naissance au Printemps culturel du Valenciennois. Plus proche de nous, Bernard Kowalak garde un souvenir fort de sa participation à « Mons 2015 », où il exposa une soixantaine d'œuvres au palais de justice. « J'avais aussi exposé lors de Lille 2004. Il y a comme ça des événements qu'il ne faut pas rater. Avec le public qui se déplace, on est beaucoup plus vu. Ça m'a aussi ouvert des portes. » Il évoque l'amitié le liant à Patrick Vernet, directeur de l'école d'arts plastiques, disparu il y a cinq ans : « Un des plus grands graveurs français. »

Âgé de 66 ans, Bernard Kowalak a montré le chemin à ses enfants, qui ont tous deux suivi les cours de l'institut Saint-Luc à Tournai : Hugo est illustrateur et Natacha architecte d'intérieur. Retraité de l'Éducation nationale depuis l'an dernier, il quittera dans quelques semaines ses élèves de l'école denaisienne. Quel genre de professeur était-il ? « Je ne demandais pas à mes élèves de reproduire ma technique. Au contraire, j'étais pour un enseignement diversifié, plus enrichissant pour eux comme pour moi, car ils m'ont obligé à partir dans des directions que je n'aurais jamais empruntées... »

La fabrication d'un banc bac à jardiner



Au Faubourg Duchateau, la Fête des voisins, le vendredi 25 mai, va être mise à profit par des habitants et les bénévoles du jardin communautaire pour réaliser un banc bac à jardiner en pied d'immeuble. Le manque de bancs dans l'espace public du quartier a été pointé par les clients-relais de Partenord. « L'objectif est que les habitants s'approprient l'espace extérieur, explique Hélène Deleau, du centre socioculturel. C'est dans l'esprit du mouvement des Incroyables Comestibles (mouvement citoyen d'agriculture urbaine participative) que cet espace nourricier sera créé. »

Toerana Habitat, coopérative d'entrepreneurs solidaires, va mettre à disposition un artisan de l'autoréhabilitation accompagnée. « Ce professionnel va nous apprendre à le fabriquer, avec des matériaux de récupération. Le but est de savoir ensuite en réaliser d'autres par nous-mêmes. »

Quant au repas, sous forme d'auberge espagnole, qui réunissait habituellement les habitants lors de la Fête des voisins, il est avancé au 11 mai, de 18H à 21H, derrière le bloc 9. Avec les associations du quartier, Une main tendue et Cœurs Solidaires, des jeux animeront la soirée.

« Retour vers le bahut » : l'invitation lancée par Kastler

Chaque année, l'Amicale des amis et anciens élèves du lycée Alfred-Kastler (AAELAK) organise en fin d'année scolaire une remise des prix pour les élèves méritants de l'établissement, se clôturant par un défilé de mode. Cette année, le théâtre étant indisponible, la cérémonie se déroulera à la salle Baudin, le samedi 26 mai en matinée.

Grande nouveauté, la manifestation connaîtra un prolongement avec l'organisation d'un concert le soir dans la même salle (20H30, entrée 7€), avec le club de musique du lycée et le groupe Mode Replay. La soirée de l'AAELAK s'inscrit ainsi dans le cadre d'un événement national porté depuis 2015 par l'Union des associations d'anciens et anciennes élèves des lycées et collèges français (plus communément appelée Union des A) et qui s'intitule « Retour vers le bahut ». Le concept, que chacun peut s'approprier : des rencontres intergénérationnelles, culturelles, amicales et festives, organisées dans ou à proximité de l'établissement. Avec pour seule condition que la manifestation soit ouverte au public.

« L'objectif est de générer de l'émotion positive, explique l'Union des A. L'événement est dans sa quatrième année et il faut le temps qu'il s'installe. Le but est de créer une dynamique récurrente autour d'une journée nationale qui devienne incontournable. Imaginons que dans quelques années, toutes les associations proposent aux anciens élèves et professeurs de lycée ou collège de tout simplement se rencontrer début juin... » Avec une semaine d'avance sur la journée nationale fixée au 2 juin, le lycée Kastler rejoint donc les quelque trente premiers établissements à y adhérer.

Restauration du musée et des monuments aux morts : la patte de Serviloc



Rodolf Dubruque donne rendez-vous dans une baraque de chantier posée derrière le musée municipal. C'est de ce côté que se situe le plus gros du travail de restauration entrepris par Serviloc sur les façades de l'édifice du XIX^e siècle. Une quinzaine de mètres cubes de pierres seront à remplacer. Le musée est la dernière commande de la relation prolifique qui s'est instaurée entre la ville de Denain et la petite entreprise de Neuvireuil (Pas-de-Calais) : celle-ci est intervenue sur le clocher de l'église Saint-Martin, le monument aux morts du lycée Kastler et les murs de la salle Baudin. Le 22 mars, elle a procédé à la repose des statues des monuments aux morts de 1870 et de 1914-18, restaurées dans son atelier.

Les monuments commémoratifs : cette entreprise de 9 salariés en a fait sa spécialité, qui représente 50 % de son activité. Laquelle culmine en ces années du centenaire de la Première Guerre mondiale. Les statues de Poilu demandaient à retrouver leur éclat. Serviloc restaure des bronzes à l'ancienne. Sur des aciers ou des fontes, elle pulvérise de la poudre de bronze. Autre technique employée, la polychromie, pour la reproduction à l'identique de costumes de combattants de 1870 ou de 14-18.

« Chaque monument est un peu particulier », constate Rodolf Dubruque, en faisant défiler sur sa tablette les photographies des statues restaurées, illustrant le savoir-faire de l'entreprise. « Il est bon de s'imprégner des tendances des patines de l'époque, de connaître l'artiste et le fondeur, pour apprécier la qualité des bronzes. »

« Nous avons accentué notre effort de formation et de compétences sur la restauration des bronzes », reprend le patron. Le reste de l'activité se répartit entre le nettoyage urbain (places, pavages...) et la restauration de bâtiments, en recourant pour le nettoyage à l'hydrogommage, au laser ou à la cryogénie. Belle évolution pour cette entreprise que Rodolf Dubruque, 62 ans, cherchera dans un avenir proche à transmettre et qui, à sa création en 1999, était destinée à louer du matériel pour l'enlèvement des graffitis...

■ Concours des maisons fleuries

Conjuguons nos investissements pour embellir la ville. Cette année encore, la municipalité organise son concours des maisons fleuries. Il s'agit de récompenser les habitants qui contribuent à améliorer le cadre de vie de la ville dans le prolongement du travail accompli par le personnel des services techniques tout au long de l'année. Les Denaisiens auront de nouveau le choix de concourir dans la catégorie la mieux adaptée au potentiel développé. Nul besoin d'avoir une quantité importante de fleurs. Le jury est sensible à une répartition harmonieuse des formes et des couleurs, à la variété, mais aussi à l'originalité, à l'entretien des massifs et autres jardi-



nières. **Inscriptions du 15 mai au 15 juin** à l'aide du bulletin de participation disponible à l'accueil de la mairie ou en téléchargement sur le site de la Ville. **Le coupon est à déposer dans l'urne prévue à cet effet à l'accueil de l'hôtel de ville ou à renvoyer par courrier à Hôtel de ville de Denain, BP 50213, 59723 Cedex.** Tous les participants seront récompensés.

Le capitaine Touchard nommé à la tête du CIS

Après le départ du capitaine Rémy Marhem, le centre d'incendie et de secours (CIS) de Denain s'est trouvé un nouveau chef en la personne de Mathieu Touchard. Âgé 31 ans, l'homme est originaire du département d'Ille-et-Vilaine. Mathieu Touchard a fait ses classes



dans sa Bretagne natale avant de poursuivre son apprentissage au CIS de Laon (Aisne). Après un premier passage à Denain en 2011, il décroche le concours d'officier l'année suivante et intègre le centre de Douai. Le Breton y reste cinq ans avant d'être promu en ce début d'année à la tête de la caserne denaisienne.

Rattaché au Service départemental d'incendie et de secours du Nord (le plus important de France), le CIS de Denain est une structure dont l'activité opérationnelle se porte à 80% sur le secours à personne : cinquante-deux pompiers professionnels et quarante-six pompiers volontaires composent l'effectif. « *Nous sommes un centre de secours principal. En 2017, près de 4580 interventions ont été effectuées* », précise le capitaine. Les pompiers de Denain interviennent prioritairement dans dix communes du Denais, dont Denain évidemment.

■ Appel à candidatures : sapeur-pompier volontaire, pourquoi pas vous ?

Le CIS de Denain recherche ses pompiers de demain. Plus qu'une passion, c'est une vocation qui doit animer la démarche de devenir sapeur-pompier volontaire. Le SPV est amené à participer à la vie de la caserne. Au-delà de la motivation, devenir soldat du feu suppose un minimum de forme physique, qu'une visite médicale et des tests valideront. Capacité à vivre en collectivité, disponibilité et flexibilité sont les premières qualités. L'engagement citoyen en qualité de SPV repose sur le volontariat. Il est librement consenti et ouvert à tous. Quelques conditions sont toutefois requises, dont on peut prendre connaissance **sur le site internet du SDIS du Nord.**

Les candidatures sont ouvertes. **Les entretiens ont lieu en fin d'année civile.**



« PASS' PERMIS » 2018 : les inscriptions sont ouvertes

Parce que le permis de conduire constitue aujourd'hui un tremplin pour l'emploi et/ou la formation, que son obtention nécessite des moyens financiers qui ne sont pas à la portée de tous, la Ville de Denain a mis en place depuis 2016 le « PASS' PERMIS ». **Ce dispositif permet aux Denaisiens âgés de plus de 18 ans, ayant un projet professionnel viable, de bénéficier d'une aide financière de la Ville pour l'obtention du permis de conduire.** Le « PASS'PERMIS » repose sur le principe du **donnant-donnant** : le bénéficiaire s'engage à réaliser, à titre bénévole, **une mission d'intérêt collectif de 80 heures au service de la ville** et à suivre assidûment une formation au permis de conduire dans une auto-école adhérente au dispositif. De son côté, **la Ville propose une participation financière à la formation au permis de conduire** à hauteur de 80 % du montant défini par le « PASS'PERMIS ». La municipalité a proposé, sans augmentation fiscale, la prise en charge de 100 « PASS'PERMIS » en 2016, puis en 2017. Pour 2018, le dispositif est reconduit. **Les dossiers d'inscription sont à retirer à l'accueil de la mairie.**



Naissances, mariages et décès

DU 16 FÉVRIER AU 12 AVRIL 2018

Naissances

Elias Dubois ◦ Hajar Aït Bahamed ◦ Logane Dufrenoy ◦ Kaïlee Roucoux ◦ Rayan Bengueddoudj ◦ Wayatt Lasselin ◦ Mathis Bauchet ◦ Giulia Montaron ◦ Gabriele Caruso Mucciante ◦ Ruben Kohler ◦ Ismaël Haj ◦ Eydenn Pesin ◦ Assia Cherfa ◦ Arezki Ouizi ◦ Cyprien Chatelain ◦ Riyad Berdeg ◦ Ayden Pochon ◦ Celyan Dubrulle ◦ Charles Pamart ◦ Lina Beaupuy ◦ Redouane Djeriou ◦ Noélia Allard ◦ Jenna Garoui ◦ Théo Mollet ◦ Sarah Glavier ◦ Elyana Barbé ◦ Maryssa Gardinal ◦ Baptiste Pardini ◦ Livio Gayraud ◦ Emy Menu ◦ Charles Wrzyszc ◦ Zyane Delcourt ◦ Louana Pomart ◦ Nahël Dufourmental ◦ Léonie Masnin ◦ Théo Fleiszerowicz ◦ Melly Défossé ◦ Maëlys Delcroix ◦ Joy Vercauteren ◦ Lola Michel ◦ Inès Ghienne ◦ Hénora Arduin ◦ Léana Marciniak ◦ Valentin Denhez ◦ Zoé Marczewski-Lefebvre ◦ Ely De Wispelaere ◦ Melvin Paillart ◦ Mathis Tison ◦ Isaac Delahaye ◦ Lucas Delgrange ◦ Soulayman Aït Berka ◦ Luna Hayez ◦ Khiera Caudron ◦ Adam Franck ◦ Mathéo Duleu ◦ Anthime Simon ◦ Jana Melideo ◦ Hugo Adam ◦ Juliette Dujardin ◦ Khaleesi Bourlon ◦ Maël Hannoteaux ◦ Tylío Reynoudt ◦ Martin Candelier ◦ Michael Lemenu ◦ Thomas Kennedy.

Décès

Léon Goguillon ◦ Georgette Herbin ◦ Jules Delescaut ◦ Lucienne Véniat ◦ René Arduin ◦ Emile Dagneaux ◦ Claude Groulez ◦ Jacques Morel ◦ Léona Pacuta ◦ Irène Vogt ◦ Boualem Lafer ◦ Viterbra Petit ◦ Elvira Spadaro ◦ Henri Rigaux ◦ Germaine Dhaussy ◦ Jacques Guillaume ◦ Patrick Rollin ◦ Christian Loirs ◦ Jeanne Tison ◦ Geneviève Herbin ◦ Auguste Seulin ◦ Lucien Henneau ◦ René Dupas ◦ Léontine Poulain ◦ Augusto Iacobacci ◦ Emilienne Clément ◦ Odette Vanloo ◦ Richard Ozdoba ◦ Gisèle Dufrénoy ◦ Jeanne Helle ◦ Albert Leschevin ◦ Marie Dubrulle ◦ Alain Hottelart ◦ Sophie Bardoux ◦ Marina Florian ◦ Giorgio Petronio ◦ Clémence Francart ◦ Michel Leleux ◦ Madeleine Samyn ◦ Yvonne Lernould ◦ Wanda Pierrard ◦ Jeannine Savary ◦ Léonard Boilly ◦ Jean Bracq ◦ Jeanne Megueule ◦ Gérard Vandennieuwembrouc ◦ Ermenegilda Raoul ◦ Hélène Lochegnies ◦ Julia Laurent ◦ Jeannette Perz ◦ Emilienne Derselle ◦ Hélène Vermeulen ◦ Augustine Saint-Pe.

Transcriptions décès

Michel Gressiez ◦ Patrice Leduc ◦ Didier Leroy ◦ Jean-Jacques Simon ◦ Anne-Sophie Blin ◦ Didier Cailleux ◦ Angélique Florent ◦ Lalia Messaoui ◦ Jeannine Wibault.

Hôpital, maternité : on soigne les consultations !

■ Le centre hospitalier de Denain a modernisé son accueil.

Une borne délivrant un ticket permet maintenant de fluidifier les arrivées, de faire le tri entre consultation, hospitalisation, vaccin, renseignement et de donner la priorité à l'ambulancier. Le souci de soigner l'accueil et d'améliorer la confidentialité est également une réalité, désormais, au plateau de consultations, avec deux bureaux dédiés à l'accueil physique et un troisième à la prise de rendez-vous avec guidage au sol par un code couleur. Quant aux appels téléphoniques, ils sont maintenant orientés grâce à un serveur vocal. En outre, de nouveaux praticiens, notamment en orthopédie, chirurgie viscérale, vasculaire, mais aussi en gynécologie, assurent des consultations au sein de ce plateau.

La maternité du centre hospitalier diversifie elle-même son offre, avec une équipe renforcée à partir de ce mois de mai par **deux gynécologues**, les Drs Bleu et Cohen-Herriou, et **un pédiatre**, le Dr Buttin. Du côté des sages-femmes, deux nouvelles spécialités viennent compléter les consultations pré et



postnatales existantes : **rééducation périnéale et acupuncture**. Deux numéros pour les prises de rendez-vous : **03 27 24 31 33** (préparation à la naissance), **03 27 44 41 57** (consultation gynécologie-obstétrique, chirurgie gynécologique).

Le centre hospitalier vient par ailleurs de se doter d'une IRM de dernière génération. Ce changement de machine va permettre d'accéder aux dernières innovations techniques et à une qualité d'image renforcée.

Agenda sportif

► Mai

- **Le 5 : Water-polo**, à 20 H au centre nautique : SCLD/Taverny SN 95.
- **Le 6 : Tennis**, de 9 H à 14 H au complexe tennistique parc Lebrez : championnat de France nationale 3, équipe 2 dames, TCM/TC Méru.
- **Le 10 : Tennis**, de 9 H à 14 H au complexe parc Lebrez : championnat prénational masculin, équipe 1 messieurs, TCM/TC Lille ; championnat HDF division 4, équipe 2 messieurs, TCM/TCAS Anzin.
- **Le 11 : Pétanque**, au stade Bayard, concours qualificatif au championnat de ligue (triplettes).
 - **Basket-ball**, à 20 H à la salle Degros : ASCDV-PH/Vichy-Clermont.
- **Le 13 : Tennis**, de 9 H à 14 H au complexe parc Lebrez : championnat HDF division 1, équipe 3 dames, TCM/TC Roncq.
- **Le 16 : Pétanque**, au stade Bayard, concours de district vétérans.
- **Le 26 : Water-polo**, à 20 H au centre nautique : SCLD/NC Saint-Jean-d'Angély.
- **Le 27 : Natathlon**, de 7 H à 19 H au centre nautique.
 - **Tennis**, de 9 H à 14 H au complexe parc Lebrez : championnat de France nationale 3, équipe 2 dames, TCM/TC Sannois.
 - **Basket-ball**, à la salle Degros : 1/4 de finale des play-offs..

► Juin

- **Le 3 : Tennis**, de 9 H à 14 H au complexe parc Lebrez : championnat de France nationale 3, équipe 2 dames, TCM/ILL Strasbourg.
- Le 30 : Tennis**, au complexe parc Lebrez : inauguration du tournoi Open Engie Porte du Hainaut.



Ville de Denain

Navette
Bleue

LE PASSEPORT MOBILITÉ POUR LES 65 ANS ET +



LES CONDITIONS

Pour bénéficier de la Navette Bleue, **il faut habiter Denain et être âgé de plus de 65 ans**. Le tarif est fixé à 1€ par trajet aller-retour. Le chauffeur poinçonnera votre titre de 10 trajets aller-retour d'une valeur de 10 euros. Vous devez présenter également votre carte lors de l'oblitération de votre titre de transport.



LE TRANSPORT

Les déplacements se font en minibus aménagé de 9 places, dont 2 réservées aux fauteuils roulants ou autre matériel d'aide à la mobilité. Le service fonctionne du lundi au vendredi de 9H à 12H et de 13H à 17H. La réservation se fait par téléphone au 0805 14 10 15 (numéro vert) chaque matin entre 9H et 12H et au plus tard la veille. **Pris en charge depuis votre domicile à l'heure convenue, vous serez conduit à la borne repère de votre choix. De cette borne, un rendez-vous sera fixé pour votre retour à domicile.** Vous pouvez être accompagné(e) par la personne de votre choix. Un second poinçonnage sera alors effectué.

Appelez-nous au plus tard la veille pour réserver votre trajet ou pour de plus amples renseignements.

N° Vert 0 805 14 10 15

Appel gratuit depuis un poste fixe



VOUS POUVEZ VOYAGER AVEC UN ACCOMPAGNATEUR DE VOTRE CHOIX POUR UN POINÇONNAGE SUPPLÉMENTAIRE

« Le groupe Ensemble Denaisiens souhaite favoriser les démarches citoyennes favorables au développement durable et à la préservation de notre planète. À cet égard, saluons la belle initiative du Comptoir du verre implanté sur le parking de Carrefour où vous pouvez apporter vos bouteilles et bocaux en verre en échange d'un bon d'achat. Comme le souligne le slogan de cette entreprise locale, "ça rapporte pour tous".

Autre démarche qu'il faut favoriser, celle de déposer vos emballages métalliques usagés (boîtes de soda, boîtes de conserve...) chez les entreprises denaisiennes agréées (Stroh ou Covanord). De même, ça peut vous rapporter un peu mais votre geste contribuera grandement à sauver notre planète. »

■ « Ensemble Denaisiens »,
Sabine Hebbbar, Juliana De Meyer, Véronique Lehut.

« Pour faire taire tout sentiment d'humanité, on nous répète qu'on ne peut accueillir toute la misère du monde car les emplois seraient en quantité limitée... Mais rien qu'avec les 93 milliards d'euros de profits officiels des 40 principales entreprises françaises (+ 24% par rapport à 2016), un salaire de 1500 euros nets, cotisations comprises, pourrait être versé à plus de 3 millions de chômeur pendant un an. Le vrai problème, ce ne sont pas les immigrés et les réfugiés, mais la richesse pour une minorité et la pauvreté pour les autres ! »

■ « Faire entendre le camp des travailleurs »,
Jacky Boucot.

« Je reste à votre disposition pour agir, réagir, face à vos demandes. Je suis le candidat du peuple et non celui des partis politiques. Je ne veux plus de ces espoirs sans lendemain ni de ces rivalités partisans ! Créons davantage de cohésion, d'égalité pour l'avenir de nos enfants. Luttons contre le communautarisme et le racisme sans abandonner les principes républicains et laïcs. Appelez-moi au 0961021673. »

■ « Une force pour le changement »,
Djemi Drici.

« À Denain, plus de charbon, plus d'acier, pas plus de propreté. Il y aura sous peu 400 caméras de vidéo-surveillance. Cela devrait permettre d'assurer la sécurité, de détecter les incivilités et de relever les infractions au code de la route. Avec des agents verbalisateurs, l'efficacité sera immédiate. Denain mérite de devenir belle, attrayante et attractive. »

■ Michèle Dandois.

« EHPAD, SNCF, hôpital public ou encore Carrefour et partout la même problématique : l'argent. Soit il manque cruellement pour les services dédiés au plus grand nombre, soit il coule à flots pour quelques-uns qui se gavent et à qui le Président Macron promet et donne sans compter. Il devient urgent de redonner du sens à notre civilisation. L'argent doit servir l'épanouissement de toutes et tous et le progrès de l'humanité. C'est le combat inlassable que nous menons partout où nous assumons des responsabilités en faisant de l'humain la priorité des priorités. »

■ Les élus communistes,
David Audin, Yannick Andrzejczak.

VIDEO

MAPPING

MONUMENTAUX

FESTIVAL #1



MUSÉE



STATUE VILLARS



TERMINUS
TRAMWAY

DENAIN

Samedi 12 mai 2018

de 21 H 30 à 0 H / Spectacle gratuit

3 créations à découvrir,
dans un parcours qui va du Musée au Terminus du
tramway (vidéo mapping monumentaux), en passant
par la statue du Maréchal Villars
(mapping sur objet).